



La Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap de Défis CSE a pour objectif de favoriser l'accueil des personnes handicapées lors des formations dispensées pour les représentants des salariés.

Par cette charte, Défis CSE s'engage à garantir aux personnes en situation de handicap, une écoute attentive à leurs demandes, un bon accompagnement durant nos formations et de mettre leur disposition une offre de service prenant en compte leurs besoins spécifiques.



Nos engagements

Accueillir et écouter les demandes des personnes en situation de handicap sans discrimination, prendre en compte les besoins spécifiques en :

- Adaptant notre méthode pédagogique de formation ;
- S'assurant de la capacité d'accueil des locaux de formations à la situation des personnes en situation de handicap ;
- Sensibilisant l'équipe pédagogique et administrative sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Diffusant cette « Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap » dans un espace accessible à tous.

Missions de notre Référent Handicap

ASSURER UNE VEILLE :

- Identifier, actualiser les ressources disponibles ;
- Capitaliser les informations nécessaires à la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap ;

- Diffuser, au sein de l'entreprise, une information actualisée notamment sur les obligations en termes d'accessibilité à la formation des personnes en situation de handicap ;
- Une formation de sensibilisation du handicap pour l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER

En amont de la formation

- Accueillir, écouter la personne en situation de handicap et évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap.
- Informer et sensibiliser sur les conditions d'accessibilité et d'intégration aux actions de formations
- Se mettre en lien avec le référent handicap des entreprises
- Evaluer les possibilités d'ajustements pédagogiques et d'accessibilité des supports
- Accompagner à la mise en place /déroulement du parcours le plus adapté conjointement avec le secrétaire du CSE ;
- S'assurer de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles, pédagogiques permettant l'intégration de la personne en situation de handicap.

Pendant la formation

- S'assurer de l'accueil et du suivi de la personne en situation de handicap
- Concilier les conditions de handicap avec l'appui du référent handicap des entreprises clientes
- Mettre en place des outils facilitateurs permettant l'intégration au sein de la formation Exemple : utiliser une typographie facilitante pour les problématiques visuelles telle Après le parcours
- Capitaliser sur la dimension handicap

INFORMER, SENSIBILISER

- Être personne ressource en interne sur la thématique Handicap ;
- Informer du rôle du référent handicap et de sa disponibilité ;
- Lever les freins constitués par les représentations du handicap ;
- Communiquer pour sensibiliser les équipes pédagogiques ;
- Identifier et cartographier les acteurs majeurs. Annuaire dédié sur nos partenaires susceptibles de renseigner sur le public en situation de handicap

Référent handicap Défis CSE : Dominique CHRISTOPHE

